



**Un crédit à l'innovation pour accélérer le développement des start-ups** p.4

LUTTE CONTRE LA FRAUDE AU BAC 2022

# LES CELLULES DE VEILLE ENTRENT EN ACTION



**BAC SESSION 2022  
REGGANE  
À L'HONNEUR**

© Photo : D.R

En plus du plan spécial mis en place par les différentes institutions de sécurité, la lutte contre la fraude durant les épreuves du Baccalauréat Session 2022 a nécessité l'implication d'autres acteurs de taille. C'est le cas du ministère de la Justice qui vient de mettre, pour la première fois, des cellules de veille contre la fraude au niveau des 58 wilayas du pays couvrant l'ensemble des 2.500 centres d'examens. Lire en page 2

EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE DANS LE DOMAINE SÉCURITAIRE

**Le ministre tchadien de la sécurité publique chez Kamel Beldjoud** p.3



SIDER EL HADJAR

**Plus de 500 tonnes de déchets ferreux récupérés**

p.4

LA PÊCHE AU THON ROUGE



**Les conditions et modalités fixées** p.4

## NITIATIVE «MAIN TENDUE»

**Le président de la République reçoit les chefs des partis Saout Echaab et le Parti pour la Liberté et la justice**

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a indiqué dimanche depuis la wilaya d'Adrar que le système d'évaluation des acquis sera maintenu au lieu de l'examen de passage du cycle primaire au cycle moyen.

## SAHARA OCCIDENTAL

**Le parti Ciudadanos qualifie Sanchez de «danger public»**

La dirigeante du parti politique espagnol Ciudadanos, Inés Arrimadas, a qualifié dimanche le chef du gouvernement, Pedro Sanchez, de «danger public», à la suite de son revirement dans le dossier du Sahara occidental et la décision de l'Algérie de suspendre le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec l'Espagne.

## AGROALIMENTAIRE

**Signature d'une convention de partenariat entre le CREA et l'ENSA**

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a signé une convention-cadre de partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA), a indiqué dimanche l'organisation patronale dans un communiqué.

Lutte contre la fraude au BAC 2022

# Les cellules de veille entrent en action

**En plus du plan spécial mis en place par les différentes institutions de sécurité, la lutte contre la fraude durant les épreuves du Baccalauréat Session 2022 a nécessité l'implication d'autres acteurs de taille, c'est le cas du ministère de la Justice qui vient de mettre, pour la première fois, des cellules de veille contre la fraude au niveau des 58 wilayas du pays couvrant l'ensemble des 2.500 centres d'exams.**

Au premier jour des épreuves du Baccalauréat Session 2022, les yeux vigilants des 58 cellules de veille contre la fraude sont déjà braqués sur les 2.500 centres d'exams accueillants plus de 700.000 jeunes candidats.

En effet, le ministère de la Justice et dans un accompagnement judiciaire a décidé d'installer, pour la première fois, une cellule de veille contre la fraude au niveau des Cours de justice dans l'ensemble des 58 wilayas du pays, visant à la lutte contre la tricherie durant la période des examens du Baccalauréat Session 2022. Une mesure qui va également concerner tous les examens nationaux, la fraude sera traquée partout par les nouvelles cellules de veille relevant du secteur de la Justice. Félicitant ce précieux accompagnement du ministère de la Justice, qui intervient dans une conjoncture exceptionnelle, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a vivement applaudi cette implication directe du secteur de la Justice contre la fraude aux examens nationaux. Dans une déclaration faite hier dimanche à la Chaîne III de la Radio nationale, le ministre de l'Education nationale, a indiqué que chaque cellule de veille est composée d'un panel de représentants de chaque secteur. «Ces cellules de veille sont composées du directeur de l'Education, du chef de la sûreté de wilaya, du commandant territorial de la Gendarmerie nationale et du chef régional de la sécurité intérieure. Les membres de cette cellule ont tous les pouvoirs et compétences de prendre des mesures contre les fraudeurs», a expliqué le ministre au micro de la Chaîne III de la Radio nationale. Aussi, la justice chapeaute ces cellules au niveau national. Ces dernières veillent sur le bon déroulement du BAC et du BEM avec de lourdes sanctions à l'encontre des fraudeurs allant jus-



■ Le Commandement de la Gendarmerie nationale a mobilisé un plan spécial pour la période du Baccalauréat Session 2022 couvrant l'ensemble des centres d'exams où vont se dérouler les épreuves. (Photo:DR)

qu'à l'emprisonnement allant de cinq à dix ans assorti d'une amende de 500.000 DA à un mil-

lion de dinars. D'autre part, le Procureur auprès du tribunal de Bir Mourad Rais (Alger), Samir

Medjreb, a précisé, dans une déclaration à la Chaîne III, que «l'article 253 bis-7 stipule que les peines d'emprisonnement et d'amendes concerne les personnes chargées de préparer les examens et les concours, ceux utilisant un système de traitement automatique des données et l'utilisation de moyens de communication à distance». En outre, des cellules de veille, le Commandement de la Gendarmerie nationale a fait part de sa participation à la lutte contre la fraude aux examens nationaux, à travers la mise en action d'un plan spécial. En effet, le Commandement de la Gendarmerie nationale a mobilisé un plan spécial pour la période du Baccalauréat Session 2022 couvrant l'ensemble des centres d'exams où vont se dérouler les épreuves.

Renforcement des patrouilles mobiles et pédestres, bonne couverture des voies menant vers les Centres d'exams, le Commandement de la Gendarmerie nationale a prévu une série de mesures sécuritaires à ce grand événement. Selon la même source, ce plan spécial est «axé principalement sur le déploiement de brigades fixes et mobiles et l'intensification des patrouilles de contrôle, renforcées par des unités aériennes relevant de la Gendarmerie nationale, en vue de fluidifier la circulation, notamment au niveau des axes et routes menant vers les centres d'examen».

Aussi, le plan spécial prévoit «une présence permanente des services de la Gendarmerie nationale dans le périmètre des centres de déroulement de l'examen afin d'assurer aux candidats

## BAC Session 2022 Reggane à l'honneur

☞ **C'est à partir de la nouvelle wilaya d'Adrar** que le coup d'envoi des épreuves du Baccalauréat Session 2022 a été donné, hier dimanche, par le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, plus précisément depuis le lycée Amhamed Djebabri sis dans la daïra de Reggane. En présence du Conseiller du président de la République, chargé des affaires de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, Noureddine Ghouali, du wali d'Adrar, Larbi Bahloul, des représentants des autorités civiles et militaires, des députés et des représentants des organisations des parents d'élèves, le ministre de l'Education a procédé à l'ouverture des plis contenant les copies de l'épreuve de langue arabe, annonçant le début officiel des épreuves du BAC Session 2022 sur l'ensemble des 2.500 centres d'exams répartis sur l'ensemble du territoire national.

A cette occasion, le ministre de l'Education a déclaré que « toutes les mesures sécuritaires et sanitaires ont été prises pour réussir ce rendez-vous ». Concernant la lutte contre la fraude durant les épreuves du BAC, le ministre de l'Education s'est montré, une nouvelle fois, intransigeant et implacable face à ce phénomène, tout en rassurant que le plan spécial et les mesures sécuritaires prises pour réussir ce grand rendez-vous vont mettre en échec toutes tentatives de tricherie. A titre d'exemple, les téléphones portables sont interdits dans les classes et centres d'exams tout au long de la période des épreuves du Baccalauréat qui s'étaleront du 12 au 16 juin prochain. D'autre part, et selon un communiqué du ministère de l'Education nationale, aucun changement n'a été opéré sur le déroulement de l'examen du baccalauréat cette année par rapport aux années précédentes. «Les candidats auront deux sujets au choix dans chaque matière, avec l'ajout d'une demi-heure dans le temps de réponse, en sus du temps réglementaire pour chaque matière», a précisé le ministère de l'Education nationale à travers son bulletin d'information.

**En revanche, explique la même source, le plan de la lutte** contre la pandémie du Covid-19 a été recommandé et réactivé pour les épreuves du Baccalauréat Session 2022, soit pour la troisième fois consécutive. «Ces épreuves se déroulent dans des conditions exceptionnelles pour la troisième année consécutive. Un protocole préventif spécial contre la Covid-19 a été adopté», explique le ministère de l'Education nationale. Au niveau national, le nombre des candidats du BAC 2022 dépassait les 700.000, tandis que dans la wilaya d'Adrar, là où le choix symbolique du ministre de l'Education nationale a été porté pour cette année, quelques 10.078 élèves des classes terminales passaient leur Baccalauréat, dont 3.473 scolarisés répartis sur 37 centres d'exams et enveloppés par 3.641 encadreurs.

S. Abi

## REPÈRE

Libye MAE

**L'Algérie suit avec une grande préoccupation les développements de la situation**

L'Algérie suit avec une grande préoccupation les développements de la situation en Libye, suite aux affrontements entre groupes armés qui ont éclaté dans la nuit de vendredi à samedi dans la capitale libyenne Tripoli, mettant en garde toutes les parties libyennes contre le risque de replonger le pays dans le chaos et le mener au point de non-retour, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

«Tout en condamnant le recours à la violence sous toutes ses formes, l'Algérie met en garde toutes les parties libyennes contre le risque de replonger le pays dans le chaos ou le mener au point de non-retour, et les appelle à faire preuve de sagesse et à faire prévaloir le dialogue et la réconciliation en œuvrant à préserver l'accord de cessez-le-feu pour éviter l'effusion du sang des Libyens et protéger leur sécurité et intégrité», lit-on dans le communiqué.

«Ce grave développement qui survient à la veille de la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle mixte au Caire sous l'égide de l'ONU, constitue en soi un facteur supplémentaire pour réaffirmer l'impérieuse nécessité d'accélérer la finalisation de l'élaboration des contenus de la base constitutionnelle devant permettre au peuple libyen d'exercer son droit souverain à choisir ses dirigeants et ses représentants à travers des élections libres et intégrées dans un climat de sécurité et de stabilité», conclut le ministère.

tranquillité et sérénité», a ajouté le communiqué. Il s'agit également de «sécuriser l'opération d'acheminement des sujets aux centres d'examen ainsi que l'opération de compostage et les centres de correction».

Sofiane Abi

Voir sur Internet  
www.lnr.dz.com

Expérience algérienne dans le domaine sécuritaire

## Le ministre tchadien de la sécurité publique chez Kamel Beldjoud

**Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, M. Kamel Beldjoud, a reçu, hier dimanche à Alger, le ministre tchadien de la Sécurité publique et de l'Immigration, Idriss Dokony Adker, en visite en Algérie.**

«Au cours de cet entretien avec le ministre tchadien l'expérience algérienne dans le domaine sécuritaire depuis les années 1990, a été évoquée», a indiqué Kamel Beldjoud, faisant savoir que le ministre tchadien de la Sécurité publique et de l'Immigration, tient à s'inspirer de l'exemple de l'Algérie dans ce domaine.

Qualifiant les relations algéro-tchadiennes de privilégiées, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a affirmé que les deux pays ont convenu de relancer les accords signés entre les secteurs de l'Intérieur des deux pays en 2016.

«Ma visite en Algérie, a pour sa part, indiqué, Idriss Dokony Adker s'inscrit dans le cadre de la coopération dans le domaine sécuritaire, faisant part de la volonté de mon pays de bénéficier de l'expérience acquise par l'Algérie dans le domaine sécuritaire». «Ma visite en Algérie a pour objectif de discuter et d'échanger les expériences avec l'Algérie qui a su faire face à des situations diffi-



■ M. Beldjoud a affirmé que les deux pays ont convenu de relancer les accords signés entre les secteurs de l'Intérieur des deux pays en 2016. (Photo : D.R.)

ciles notamment dans les années 1990», a poursuivi le ministre tchadien de la Sécurité publique et de l'immigration.

Le Tchad qui traverse une période transitoire après le décès du chef de l'Etat, a poursuivi Idriss Dokony Adker, s'attelle à mettre en place un Conseil militaire de transition, dont les objectifs, a-t-il observé, consistent à assurer la sécurité du pays. Ce qui nous a amené, a-t-il ajouté, à solliciter l'aide de l'Algérie, forte d'une expérience, inégalée, en matière sécuritaire.

«Dans des moments difficiles, il va de soi de solliciter l'aide de la part de pays amis et proches», a encore indiqué le ministre tchadien de la Sécurité publique et de l'émigration. Le Conseil mili-

taire de transition, a fait remarquer Idriss Dokony Adker, planche sur quatre axes, à savoir la mise en place d'un gouvernement civil, une Charte, l'organisation d'un dialogue national inclusif et enfin la tenue d'élections libres et transparentes. «Cela implique la mise en place d'un système sécuritaire intérieur. Ainsi, je voudrai, à travers cette visite, voir dans quelle condition le ministère de l'Intérieur algérien puisse nous accompagner pour concrétiser l'ensemble de ces démarches», a-t-il dit. Fin novembre dernier, des groupes politico-militaires avaient obtenu, la mesure d'amnistie qu'ils avaient réclamée et posée comme condition première à leur participation à tout dialogue officiel avec le pou-

voir de N'Djamena. Le 29 novembre, Mahamat Idriss Déby Itno a officialisé, en Conseil des ministres, l'adoption de deux projets de loi d'amnistie générale. Le premier concerne 39 personnes, accusées d'atteinte à l'intégrité de l'État et de délits d'opinion ou condamnées pour ces mêmes motifs. Le second concerne plus particulièrement les groupes politico-militaires et les opposants en exil avec lesquels le président de la transition a entrepris de négocier avant le dialogue national, prévu au Tchad. Il devait s'appliquer à 257 membres de groupes armés accusés d'actes de terrorisme ou d'enrôlement de mineurs de moins de 18 ans, ou détenus pour ces mêmes faits.

**Rabah Mokhtari**

Hacene Kacimi, expert en géopolitique et relations internationales :

### «Il est aujourd'hui question de l'institution du Front de sauvegarde et de protection de la patrie»

L'expert en géopolitique et relations internationales, Hacene Kacimi a évoqué, hier dimanche à Alger, les multiples acharnements, au niveau régional et international, contre l'Algérie qui protège, a-t-il dit, ses acquis et défend ses convictions inaliénables. «La constitution d'un front interne fort se pose comme une nécessité absolue pour notre stabilité et sécurité», a-t-il indiqué.

Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale dont il était l'invité de la Rédaction, l'expert des questions géopolitiques, sécuritaires et migratoires, a fait remarquer que le président de la République a déjà évoqué, à plusieurs reprises, la mise en place de nombreux dispositifs participatifs devant servir de passerelles et des canaux de communication entre gouvernants et gouvernés pour aller vers la construction d'un front interne garantissant notre stabilité et sécurité. «Je le dis avec beaucoup de solennité : l'heure est grave et il existe des acharnements qui se développent tout autour de nous aux niveaux régional et international», a-t-il fait savoir.

Pour l'invité de la Rédaction de la Chaîne III de la radio nationale, il est aujourd'hui question, de l'institution du Front de sauvegarde et de protection de la patrie, outre l'impératif consensus national. «C'est la main tendue du Président à la nation algérienne (...) qui a fait cet appel après une évaluation exhaustive de la situation régionale et internationale, comme une exigence de sécurité collective», a rappelé l'expert en géopolitique et relations internationales. Evoquant, au passage, un communiqué du ministère de l'Intérieur qui est, a-t-il observé, passé

presque inaperçu. Ce communiqué, a poursuivi Hacene Kacimi, appelle la population à plus de vigilance, car cette dernière ne concerne pas uniquement les services de sécurité, mais on parle de sécurité citoyenne où la population doit s'impliquer de manière effective pour protéger les intérêts de la nation. Fin mai dernier, les participants à une journée parlementaire sur le thème «Algérie et Afrique : opportunités et défis» organisée par la commission de la défense nationale de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont appelé à renforcer le front intérieur pour faire face aux différents défis sécuritaires. Les intervenants ont plaidé pour la conjugaison des efforts de tous et le renforcement du front intérieur pour faire face aux défis sous toutes leurs formes.

Dans sa communication intitulée «Le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la mise en œuvre de la stratégie de l'Algérie face aux menaces sécuritaires à ses frontières», le colonel Mustapha Merah a estimé que le développement du système de défense nationale pour qu'il puisse protéger la souveraineté nationale exige des efforts concertés de tous les secteurs nationaux, ainsi qu'un front fort et unifié prêt à protéger la patrie contre toute menace de l'intérieur et de l'extérieur. Présentant un exposé détaillé sur les menaces sécuritaires aux frontières, notamment celles liées aux phénomènes du terrorisme et du crime organisé, à la drogue et à la migration clandestine, l'intervenant a mis en exergue les approches qui sous-tendent la stratégie nationale pour faire face à ces menaces.

**R.M.**

#### CONVENTIONS

JM/2022 :

#### Signature de conventions entre le COJM et des établissements de la Communication

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a supervisé, samedi au siège de son département ministériel, une cérémonie de signature de conventions entre le Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM/Oran 2022) et plusieurs établissements publics relevant du secteur de la communication dans le cadre des efforts déployés pour assurer la réussite médiatique de cette manifestation sportive.

Le Commissaire des JM, Mohamed Aziz Derouaz, a signé ces conventions avec le directeur général (DG) de l'Agence Algérie Presse Service (APS), Samir Gaïd, le DG de l'Etablissement public de télévision (EPTV), Chaabane Lounakel, le DG de l'Etablissement public de Télédiffusion d'Algérie (TDA), Rachid Bestam, le DG du Centre international de presse (CIP) Raouf Maamri, le DG adjoint de la Radio algérienne, Salah Sayoud, le DG de la filiale de communication de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), Mohamed Lakrouf, en présence de la P-dg de l'ANEP, Siham Derardja. Le ministre de la Communication a affirmé que «les différents établissements médiatiques sont prêts et totalement disposés à couvrir cette manifestation sportive médiatique avec professionnalisme et objectivité», relevant que les conventions signées aujourd'hui «viennent dans le contexte de la finalisation des derniers préparatifs avant le lancement de cet événement sportif important qui jouit d'un intérêt particulier de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune».

Ces conventions vont permettre aux différents établissements médiatiques relevant du secteur de la communication de couvrir les différentes manifestations et activités prévues aux JM à la faveur «des espaces d'information et des programmes diversifiés accompagnant l'événement et mettant la lumière sur la ville méditerranéenne (El Bahia Oran)», notamment dans le contexte de «la grande participation internationale, toutes disciplines confondues».

Le Commissaire des JM, Mohamed Aziz Derouaz a indiqué, pour sa part, qu'il s'agit d'une «opportunité pour renforcer les relations entre le Comité d'organisation et les médias nationaux publics qui se sont habitués à relever le défi, quelles que soient les circonstances», mettant en avant «le rôle majeur des médias dans le développement du sport algérien depuis l'indépendance et dans toutes les étapes».

M. Derouaz a souligné que la réussite de cet événement sportif que connaîtra l'Algérie après 47 ans de l'organisation de ces Jeux requiert la conjugaison des efforts de tous les acteurs à l'instar des médias. Il a salué l'organisation récemment par l'APS du séminaire international sur «le rôle des agences de presse régionales dans la promotion du sport en Méditerranée» qui a été sanctionné par la mise en place d'une plate-forme numérique pour l'échange des informations, des vidéos et des photos en vue d'une large couverture médiatique des JM, outre les réalisations des différents établissements publics du secteur dans la réussite de la promotion de cette manifestation internationale.

**R.N.**

#### BRÈVE

APN :

#### Reprise des travaux aujourd'hui en séance plénière consacrée au débat de trois projets de loi

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra, aujourd'hui, ses travaux en séances plénières pour présenter et débattre jusqu'au mercredi prochain, trois projets de loi relatifs aux relations de travail, aux règles générales applicables aux zones franches, et à la gestion, la protection et le développement des espaces verts.

La chambre basse du Parlement reprendra ses travaux, lundi, en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi n° 90-11 relatif aux relations de travail, indique hier dimanche un communiqué de l'APN.

L'APN poursuivra ses travaux demain mardi en séance plénière consacrée à la présentation et au débat du projet de loi définissant les règles générales applicables aux zones franches. La plénière de mercredi sera consacrée à la présentation et au débat du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 07-06 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts, a conclu la même source.

**Agence**

Le produit bancaire sera présenté prochainement en Conseil du Gouvernement

## Un crédit à l'innovation pour accélérer le développement des start-ups

**Pour accélérer la transition technologique, le Gouvernement s'est engagé à soutenir les jeunes porteurs de projets et à lever les obstacles qui entravent leur émergence et innovation. Il a ordonné dans cette perspective, la création d'un fonds national pour le financement des start-ups et de nouveaux incubateurs en vue d'accompagner ces entreprises durant leur phase d'amorçage.**

Un produit bancaire sera bientôt mis en place pour soutenir les jeunes porteurs de projet, selon le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie de la connaissance et des start-ups, Yacine El Mahdi Oualid. Il a annoncé, avant-hier, lors de son déplacement dans la wilaya de Béjaïa, le lancement prochain d'«un crédit à l'innovation destiné aux porteurs de projets dans leur quête de financement.

Il a rassuré quant à sa pertinence, notamment, «dans sa mise en œuvre couplée avec le fonds de financement des start-ups (AFS), dont le concours peut aller jusqu'à 20 milliards de dinars et les autres dispositifs financiers ainsi dédiés», a-t-il expliqué.

Cette nouvelle formule de financement destinés aux jeunes porteurs de projets s'inscrit parmi l'armada des dispositifs à la fois financiers et réglementaires, adoptés depuis 2021 et qui visent à créer un cadre propice à la création et à l'innovation et, par ricochet, à soutenir la culture entrepreneuriale», a-t-il précisé, précisant que ce nouveau produit bancaire sera «bientôt présentée en Conseil du Gouvernement».



■ Les autorités sont déterminées à aider les start-ups à se développer dans un environnement favorable et surtout compétitif. (Photo : DR)

Les autorités veulent faciliter aussi aux jeunes start-upers l'accès au crédit bancaire pour concrétiser leurs projets innovants dans divers domaines. L'Etat mobilise les moyens nécessaires pour encourager l'émergence de ces jeunes entreprises et accélérer la transition numérique dans le pays.

Pour rappel, quelques semaines plus tôt, une convention-cadre a été signée entre «l'accélérateur public de start-ups Algeria Venture (A-Venture) et l'Algérie Investment fund (AIF) dans l'objectif de diversifier les mécanismes de financement des start-ups et leur accompagnement».

Le fonds de financement des start-ups doté d'un capital de 1,2 milliard dinars détenus par six banques publiques (Badr, Cnep, Bna, Bea, Bdl et Cpa) a accordé depuis sa mise en place des financements d'une valeur totale de «510 millions de dinars aux porteurs de projets depuis sa mise en place début 2021».

Le Comité national chargé de décerner le label «start-up» a labellisé en 2021, 751 entreprises.

La simplification des procédures administratives et la flexibilité réglementaire et bancaire aideraient les jeunes entrepreneurs à lancer leurs investissements.

Le ministre délégué a affirmé, dans ce sens, que «d'autres avantages sont aussi accordés et pris en charge en la matière», citant, «des avantages fiscaux accordés en l'espèce, et la prise en charge de certains frais, à l'instar de ceux inhérents au prototypage, ou à la propriété intellectuelle (dépôts de brevets, de marques...)».

Il a précisé, par ailleurs, que «l'accès de façon flexible aux crédits, l'opération de partenariat avec la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (Cosob), qui ouvre la possibilité aux porteurs de projets de lever des fonds, la diffusion d'un Décret réglementaire ouvrant droit aux privés d'investir dans les Start-ups».

Le privé pourrait investir dans le capital des start-ups. Ce mode de financement des projets innovants est aussi intéressant. Il faudrait attendre toutefois la publication du Décret réglementaire

ouvrant droit aux privés d'investir dans les entreprises innovantes. M. Yacine Oualid a appelé lors de sa visite à Béjaïa «à l'inventivité des établissements bancaires pour proposer des dispositifs adaptés aux projets qui leur sont soumis».

Il a profité de l'occasion de sa rencontre avec de jeunes porteurs de projets pour leur expliquer «les dispositifs réglementaires, régissant le créneau et les dispositifs d'accès aux crédits ainsi que les avantages ouverts en la matière».

Le ministre délégué a visité un salon dédié à la Start-up et des activités de la caravane nationale «Un jeune, une idée», organisé à la Maison de la culture de la ville. S'adressant aux jeunes entrepreneurs, il a réitéré son engagement à soutenir les initiatives des «jeunes start-upers», leur affirmant que les autorités sont déterminées à aider les start-ups à se développer dans un environnement favorable et surtout compétitif.

Samira Takharboucht

### DÉCHETS FERREUX

#### Sider El Hadjar

### Plus de 500 tonnes de déchets ferreux récupérés

La direction générale du complexe sidérurgique Sider El Hadjar (Annaba) a fait savoir samedi dernier qu'environ 530 tonnes de déchets ferreux ont été récupérés au niveau du complexe sidérurgique Sider El Hadjar (Annaba) au terme des dix premiers jours de l'opération de démantèlement du Haut-Fourneau n° 1.

Cette quantité de déchets ferreux récupérée représente un premier bilan de l'opération de démantèlement, lancée la dernière semaine du mois de mai, et qui devra durer trois mois, a indiqué à l'APS directeur général du complexe, Lotfi Kamel Mana. Selon le même responsable, le démantèlement du Haut-Fourneau n° 1 est supervisé par l'Entreprise nationale de récupération qui a pris toutes les dispositions d'organisation et de sécurité pour le déroulement de l'opération dans de bonnes conditions et dans les délais fixés.

Il est prévu, dans ce cadre, la récupération de plus de 20.000 tonnes de déchets ferreux issues de la structure du Haut-Fourneau n° 1, occupant un terrain de 3 ha et mis hors service depuis 2009, a-t-il ajouté.

Il a noté, à ce propos, que ce volume de déchets ferreux constitue un stock important qui couvrira les besoins en la matière du complexe Sider El Hadjar pendant plusieurs mois. Le complexe Sider El Hadjar emploie 5.500 travailleurs avec des prévisions de production théoriques en 2022 estimées à 800.000 tonnes de produits ferreux longs et plats.

A ce sujet, il convient de rappeler qu'une plate-forme électronique pour la gestion des offres des produits à base de déchets ferreux et non-ferreux recyclés a été lancée début de mois en cours. Cette plate-forme nommée «Algeria Metal Exchange» permet un encadrement «durable» du marché des produits à base de déchets ferreux. Elle permet également la publication des offres de vente relatives aux transformateurs de déchets avant de procéder à l'exportation, outre les offres d'achat par les producteurs nationaux intéressés par ces matériaux.

Dédiée exclusivement aux professionnels à titre gratuit, la plate-forme contient également un guide électronique des entreprises inscrites ayant des offres en la matière, d'après les explications données lors de la cérémonie de lancement officiel qui s'est déroulée en présence du ministre du Commerce et de la Promotion de l'exportation, Kamel Rezig.

Les offres seront publiées sur la plate-forme pendant au moins 30 jours pour que les industriels locaux puissent faire des commandes, a expliqué le ministre, ajoutant que «si aucune proposition n'est présentée, les auteurs des offres pourraient procéder à l'exportation».

Par ailleurs, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné, début de l'année en cours, l'arrêt définitif de l'exportation des déchets ferreux, et son orientation vers le marché national pour appuyer l'industrie, en attendant la régulation du marché, conformément à une étude approfondie des exportations et des importations dans ce domaine.

Manel Z.

### Pêche au thon rouge

## Les conditions et modalités fixées

Les conditions et les modalités de la pêche au thon rouge par les navires battant pavillon national ont été fixées par un arrêté ministériel paru au Journal officiel n° 38.

Il s'agit de l'arrêté du 24 février 2022 fixant les conditions et les modalités de la pêche au thon rouge par les navires battant pavillon national signé par le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Hicham Sofiane Salaouatchi.

Ce texte stipule que la pêche au thon rouge est subordonnée à l'obtention d'un permis de pêche délivré par le directeur de la pêche et de l'aquaculture territorialement compétent après la présentation d'un dossier composé de plusieurs pièces.

Il est exigé, en sus, une demande écrite de l'armateur précisant la nature de la pêche ciblée, la pêche au thon rouge mort ou la pêche au thon rouge vivant, les caractéristiques techniques du ou des navire(s) de capture et les moyens utilisés pour la traction des cages de transport du thon rouge vivant ainsi que celles des moyens et des engins de pêche et de traction à utiliser.

Pour ce qui est de la participation à la pêche au thon rouge vivant ou mort, celle-ci est ouverte par des avis d'insertion dans deux qu-

tidien de la presse nationale (arabe et française) et par voie d'affichage au niveau des administrations des pêches, territorialement compétentes, est-il mentionné dans cet arrêté.

En outre, la participation à la campagne de pêche au thon rouge est conditionnée par la jouissance de la nationalité algérienne pour la personne physique ou morale et la possession d'un navire thonier armé et équipé.

Il est requis aussi que la personne physique ou morale sollicitant un permis de pêche n'ayant pas commis d'infraction en matière de la pêche au thon rouge et que le navire thonier n'ayant pas fait l'objet de décision pénale définitive en matière de pêche au thon rouge. Quant au dossier pour l'obtention du permis de pêche, il doit être déposé auprès de l'administration chargée des pêches territorialement compétente, en 2 exemplaires, 3 mois, au moins, avant le début de la campagne, stipule l'arrêté.

Dans le cadre du suivi et du contrôle de l'activité de la pêche, les navires thoniers et les remorqueurs doivent être équipés d'une balise de positionnement opérationnelle 5 jours avant le début de la campagne et 5 jours après sa fin.

Le suivi du déroulement de la campagne de

pêche au thon rouge est assuré par une cellule créée au niveau de l'administration centrale de la pêche, tandis que le suivi et le contrôle des opérations de pêche au thon rouge à bord de chaque navire sont assurés par deux contrôleurs observateurs représentant l'administration chargée des pêches et le service national de garde-côtes.

Les armateurs de tous les navires thoniers sont tenus aussi, dans le cadre des dispositions de ce texte, d'embarquer un observateur de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Cicta).

Le capitaine du navire est obligé, selon l'arrêté ministériel, de communiquer à l'administration chargée de la pêche et au service national de garde-côtes, un rapport hebdomadaire de capture à transmettre, au plus tard le lundi de chaque semaine.

Entres autres obligations fixées est l'établissement et la transmission, à l'administration chargée de la pêche, un rapport final sur la campagne de pêche dans les 48 heures qui suivent l'entrée du navire thonier au port de débarquement, précise-t-on par ailleurs dans cet arrêté.

Manel Z.

## INFO EXPRESS

### Education 6100 détenus passent l'examen du BAC au niveau national

Quelque 6100 détenus passeront l'examen du baccalauréat (Session juin 2022) au niveau de 47 établissements pénitentiaires à l'échelle nationale, a indiqué un communiqué de la Direction générale de l'administration pénitentiaire. «6100 détenus sont inscrits à l'examen du BAC dont 147 femmes», a précisé le communiqué, ajoutant qu'«ils seront répartis sur 47 établissements pénitentiaires agréés comme étant centres d'examen, sous la supervision de l'Office national des examens et des concours (ONEC)».

### Importations L'Algérie remplace le bœuf espagnol par le français

Depuis 2019, l'Espagne avait pris la place de la France sur le marché de la viande bovine en Algérie. En moins d'un an, il y a eu trois blocages des exportations espagnoles. L'Algérie a remplacé ses importations dans le segment des viandes rouges, notamment animaux vivants et viandes congelées, dont l'Espagne était le premier fournisseur, par la France, révèle ce samedi le quotidien espagnol El Mundo. Ce blocage des importations de viandes espagnoles ont débuté depuis janvier 2022, selon le quotidien espagnol, qui explique que l'Espagne avait pris la place de la France sur le marché de la viande bovine en Algérie depuis 2019. Mais depuis le début de la crise entre les deux pays, «il y a eu trois blocages des exportations espagnoles», souligne le quotidien espagnol. Ainsi, plus de 25.000 animaux vivants et près de 20.000 tonnes de viande congelée abattus en Espagne, issus de l'élevage bovin espagnol, n'arrivent plus en Algérie, indique le journal. «Ils ont cessé de le faire (importer la viande) en novembre 2021, deux mois avant que le gouvernement d'Algérie ne décide du blocage», ajoute la même source.

## CRA

# Le Croissant-Rouge algérien entame la numérisation de ses services

**Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a entamé la numérisation de ses services, a indiqué, avant-hier, sa présidente Ibtissem Hamlaoui lors d'une visite de travail à Tizi-Ouzou.**

«Le Croissant-Rouge algérien (CRA) œuvre à numériser ses services et ses méthodes de travail pour parvenir à une plus grande efficacité à l'avenir, a fait savoir Mme Hamlaoui, ajoutant que «le travail a été déjà entamé et consiste à intégrer l'ensemble des données de l'organisation, du personnel et ses différentes structures ainsi que les données des personnes bénéficiaires». Tous les comités du CRA au niveau national ont été ainsi instruits à cet effet, a indiqué Mme Hamlaoui qui a considéré que la numérisation du CRA permettra de renforcer davantage son efficacité, d'optimiser la distribution des aides et d'éviter l'anarchie. Par ailleurs, une campagne de sensibilisation sur les feux de forêts a été lancée lors de la



site de travail effectuée par Mme Hamlaoui laquelle a rappelé que «la prévention fait, également, partie des missions du CRA». Lors d'une rencontre à la maison de la Culture «Mouloud Mammeri» avec les comités locaux du CRA, Mme Hamlaoui a fait part de la nouvelle stratégie du CRA

axée notamment sur le recrutement de jeunes volontaires et l'intensification de la formation. Il a été, également, procédé lors de cette rencontre à la distribution, au profit des comités locaux, de divers équipements destinés aux personnes à mobilité réduite.

## Promotion et protection de l'enfance

# L'UNICEF salue les réalisations de l'Algérie

La représentante du bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, Souraya Hassan, a salué samedi dernier à Alger, les réalisations de l'Algérie en matière de promotion et de protection de l'enfant pour lui assurer l'accès à l'éducation, à la santé et à la protection sociale. Intervenant lors d'une rencontre à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale contre le travail des enfants (12 juin de chaque année), Mme Hassan a salué «les progrès et les réalisations de l'Algérie en matière de promotion et de protection de l'enfance pour assurer aux enfants algériens l'accès à une éducation de qualité, à la santé et à la protection sociale». Elle a également mis en avant «l'engagement continu du gouvernement

algérien qui consacre au rang de priorité stratégique la prévention et la lutte contre le travail des enfants dans son programme d'action», ainsi que ses «engagements vis-à-vis des instruments internationaux, notamment la convention relative aux droits de l'enfant et ses protocoles». Le représentante de l'Unicef a aussi salué «l'engagement de l'Algérie pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 et, notamment la cible 8.7 portant sur l'élimination du travail des enfants sous toutes ses formes d'ici à 2025 et l'éradication du travail forcé», relevant que «ces efforts expliquent sans doute la prévalence très faible du travail des enfants en Algérie». A l'échelle mondiale, Mme Hassan a indiqué que «160

millions d'enfants sont encore astreints au travail des enfants», ce qui représente près de 1 enfant sur 10 dans le monde. Elle a indiqué que le travail des enfants est toujours associé à la non scolarisation, précisant qu'«une grande partie des enfants qui travaillent dans le monde sont exclus de l'école, alors qu'ils se situent dans la tranche d'âge de la scolarité obligatoire». «Plus d'un quart des enfants âgés de 5 à 11 ans et plus d'un tiers des enfants âgés de 12 à 14 ans qui travaillent ne sont pas scolarisés», a-t-elle fait savoir, mettant l'accent sur l'impératif de rester engagé pour que les mesures et systèmes de prévention fonctionnent toujours plus efficacement et pour qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte.

## INFO EXPRESS

### Médecine dentaire La CNAS appelée à augmenter le remboursement des soins

Le président de la Section ordinaire régionale des médecins dentistes d'Alger (SORMD), Dr Mohamed Ali Bouderval a appelé, avant-hier, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), à augmenter les remboursements relatifs aux soins et à la chirurgie dentaire pour permettre à une grande partie de citoyens d'accéder à ce type de traitement.

Dans une déclaration en marge de la 3<sup>e</sup> Journée de la formation continue des chirurgiens dentistes, Dr Bouderval a indiqué que les remboursements de la CNAS «sont toujours faibles, ce qui prive de nombreux citoyens d'accéder à ce type de traitement aux coûts très élevés». Concernant les coûts appliqués par les chirurgiens dentistes, notamment dans le secteur privé, le responsable a précisé que ces honoraires s'expliquent par les prix des produits utilisés dans ce domaine. Il s'agit de produits «importés par le praticien par crédit bancaire payé sur plusieurs années», a-t-il fait remarquer, qualifiant cette opération de «très lourde pour ce corps médical». Dr Bouderval a mis en avant, par ailleurs, l'importance de ces journées de formation continue pour les jeunes médecins qui peuvent bénéficier des connaissances modernes pour s'adapter aux développements sur la chirurgie et les soins dentaires, notamment en termes d'utilisation des technologies dans les soins pour assurer une meilleure qualité à l'instar des pays développés. Il a également salué la coopération entre les praticiens des secteurs public et privé pour améliorer la performance et être au diapason des évolutions modernes dans ce domaine.

## Technologie

# Lancement officiel du Realme GT NEO 3

Realme, la sixième marque de smartphones au monde, vient de lancer les GT NEO 3 et GT NEO 3T. Le GT NEO 3 offre des fonctionnalités haut de gamme avec un design unique inspiré des courses automobiles. Les fans adoreront la technologie de charge rapide de 150 W, des performances puissantes avec la plateforme mobile Dimensity 8100, avec un processeur d'affichage indépendant. En conséquence, le realme GT NEO 3 offre une expérience mobile holistique à un prix convenable à partir de 649,99 USD (variante 8+256G), et à 749,99 USD pour sa version à charge rapide 150W (12G+256G). Par ailleurs, le GT NEO 3T, dont le prix commence à 469,99 USD (8+128G variant), est doté d'une fonction de charge de 80W, qui offre la meilleure expérience de charge du segment, associée au processeur Snapdragon 870. Dans le monde d'aujourd'hui, de nombreuses personnes, notamment les utilisateurs en déplacement, trouvent que recharger fréquemment la batterie retarde leurs activités quotidiennes et ralentit leur rythme

de vie. En comprenant les besoins de ses fans, le GT NEO 3 est équipé d'une technologie de charge rapide unique qui utilise une charge super rapide de 150W et une batterie massive de 4500mAh. Grâce à cette innovation, les utilisateurs peuvent désormais charger leur téléphone à 50% en seulement 5 minutes et à 100% en 15 minutes. En ce qui concerne l'écran, le GT NEO 3 dispose d'un écran OLED de 6,7 pouces avec une résolution Full HD+ et un taux de rafraîchissement de 120 Hz. Les joueurs assidus seront également impressionnés par le processeur du GT NEO 3, qui offre une fréquence d'images plus élevée avec une consommation d'énergie moindre et la nouvelle réponse tactile de 360 Hz. De plus, les utilisateurs pourront profiter d'expériences visuelles extraordinairement authentiques, détaillées et réalistes, même en plein soleil, grâce à la capacité à afficher 1,07 milliard de couleurs à travers son écran lumineux. Parallèlement, le GT NEO 3 est le premier lot de smartphones à être équipé de la plateforme mobile phare Di-



dimensity 8100 de MediaTek. La puce, qui est basée sur le processus de fabrication de 5 nm de TSMC, comporte huit cœurs tournant à 2,85 GHz et, combinée à la technologie Hyper Engine 5.0, elle est 25% plus économe en éner-

gie que les puces Dimensity de la génération précédente. Le Realme GT NEO 3 est le premier smartphone de realme à être équipé d'un processeur d'affichage dédié afin de booster les performances d'affichage des jeux mobiles populaires. Ce processeur d'affichage dédié optimise les couleurs et la clarté pour un taux de trame élevé et constant. Cela signifie que le GT NEO 3 peut réduire le flou de mouvement et les saccades involontaires tout en améliorant chaque trame de jeu jusqu'à 100%, garantissant une expérience de jeu fluide et une fluidité graphique. Parce que nous utilisons un processeur d'affichage spécialisé pour traiter ces opérations indépendamment, le GT NEO 3 est capable d'effectuer une interpolation de la fréquence d'images tout en améliorant l'efficacité énergétique jusqu'à 22%. En plus, le GT NEO 3 est équipé de la plus grande surface de refroidissement de l'histoire de Realme, qui offre le niveau de refroidissement d'une tablette.

Revirement espagnol sur le Sahara Occidental

## Le Parti populaire dénonce le Premier ministre

Le seul résultat du revirement du Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, sur le conflit au Sahara Occidental a été «la plus grande crise diplomatique avec l'un des pays stratégiques pour l'Espagne, qui est l'Algérie», a regretté samedi le président du Parti populaire (PP, opposition), Alberto Nunez Feijoo. «Il (Sanchez) nous a dit qu'il avait un accord (avec le Maroc), dont on ignore toujours le contenu, qui allait donner de grands résultats. Cependant, le résultat a été la plus grande crise diplomatique avec l'un des pays stratégiques pour l'Espagne, qui est l'Algérie», a lancé M. Feijoo dans une allocution lors d'un rassemblement à Cordoue. Le gouvernement de Sanchez «a porté un coup sans précédent à la politique étrangère de l'Espagne», a encore critiqué le dirigeant du PP, assurant qu'il allait continuer de «dire la vérité, même si c'est inconfortable» pour le Premier ministre. Ce dernier «a dit qu'il allait régler les problèmes avec le Maroc. Non seulement il ne les a pas réglés, mais il a gâché la relation avec l'Algérie», a ajouté le président du PP, regrettant que «ce sont les Espagnols qui iront payer les consé-



Le président du Parti populaire à propos du Sahara Occidental.

quences de la mauvaise gestion de la politique étrangère de Sanchez». L'ensemble de la classe politique espagnole a dénoncé la politique de Pedro Sanchez vis-à-vis du conflit au Sahara Occidental, où il a réitéré son soutien au sinistre «plan d'autonomie» du Maroc lors de sa dernière intervention au Congrès, portant un sérieux coup aux efforts des Nations unies et du nouvel envoyé personnel du secrétaire général et contribuant directement à la dégradation de la situation au

Sahara Occidental et dans la région. L'Algérie a d'ailleurs décidé mercredi de procéder à la suspension «immédiate» du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération qu'elle a conclu le 8 octobre 2002 avec le Royaume d'Espagne. De son côté, l'ancien Premier ministre José Maria Aznar a considéré que le gouvernement espagnol avait fait un pas «ridicule colossal» avec l'Algérie et laissé le pays dans une «situation délicate». «Il est difficile de trouver une

plus grande erreur dans la politique espagnole», en référence au revirement du gouvernement sur le Sahara Occidental, a résumé celui qui, du côté de Madrid, avait signé le Traité d'amitié avec l'Algérie en 2002. Pour sa part, le parti Vox a appelé tout simplement à la démission de Pedro Sanchez, qui a «détérioré» les relations avec l'Algérie. «L'Espagne ne mérite pas cette punition», a dit Ivan Espinosa de los Monteros, porte-parole du parti d'opposition au Congrès. ■

Liban

## Manifestation contre l'extraction de gaz par Israël dans un champ offshore

Des centaines de personnes ont manifesté dans le sud du Liban contre la présence dans les eaux contestées avec Israël d'un navire qui doit exploiter du gaz pour l'Etat hébreu, rapporte l'AFP. Des centaines de manifestants se sont réunis le 11 juin dans la ville de Naqoura au Liban, frontalière avec Israël et ont brandi des drapeaux libanais et palestiniens afin de contester l'opération israélienne visant à extraire du gaz dans des eaux contestées. Un navire de la société gazière britannique Energean Plc, mandatée par Israël est arrivé le 5 juin sur le champ offshore controversé de Karish pour commencer à l'exploiter, selon un communiqué de

la compagnie. Pour le Liban, le champ de Karish se trouve dans une partie des eaux contestées avec Israël, tandis que l'Etat hébreu estime qu'il est situé dans sa zone économique exclusive. «Nous refusons catégoriquement d'abandonner les ressources maritimes du pays, elles appartiennent à tous les Libanais», a déclaré le député indépendant Firas Hamdane devant la foule de manifestants. Le Liban et Israël, officiellement toujours en guerre, avaient entamé en octobre 2020 des négociations sous l'égide de Washington pour délimiter leur frontière maritime, afin de lever les obstacles à la prospection d'hydrocarbures. ■



## ONU : quatre plaintes déposées contre le Maroc

Quatre plaintes pour torture ont été déposées contre le Maroc devant le Comité des Nations unies contre la torture à Genève, ont annoncé les plaignants et leurs avocats, appelant le régime du Makhzen à libérer tous les prisonniers condamnés sur la base d'aveux obtenus sous la torture.

«Le Service international des droits de l'Homme (ISHR), l'ACAT-France, M<sup>e</sup> Joseph Breham avec le soutien de M<sup>me</sup> Julie Baleynaud, M<sup>e</sup> Laurence Greig et la Ligue pour la protection des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS) préparent depuis plus d'un an des plaintes devant le Comité contre la torture des Nations unies concernant quatre défenseurs sahraouis des droits humains, gravement torturés par les autorités marocaines», a indiqué un communiqué des plaignants.

La LPPS, l'ISHR et l'ACAT-France ont appelé le Maroc à «respecter les décisions du Comité contre la torture, libérer tous les prisonniers condamnés sur la base d'aveux obtenus sous la torture et assurer leur droit aux réparations».

Grâce à la LPPS, les associations et avocats ont pu communiquer avec les familles, notamment à



l'occasion du déplacement d'une délégation internationale à Rabat en mai dernier. Malgré la surveillance, la censure et les menaces marocaines révélées récemment par l'affaire Pegasus, les familles ont fait part de leurs espoirs : «On ne peut pas laisser nos fils abandonnés dans les prisons marocaines».

Les quatre requérants, «Mohamed Lamine Haddi, Hassan Dah, Abdelmoula El-Hadi et Mohamed Bani sont détenus depuis six à douze ans sur la base d'aveux obtenus sous la torture, en violation du droit international et en l'absence

de procès équitable», a souligné le communiqué, ajoutant que «ces plaintes symbolisent l'espoir de reconnaître les tortures subies par ces derniers en violation des engagements internationaux du Maroc». Le Maroc, «hérald auto-proclamé des droits humains et soutien de la Convention contre la torture, a pourtant de manière systématique recours à la torture en général et à l'encontre des militants sahraouis en particulier», a-t-on souligné de même source. Comme de nombreux prisonniers, la partie plaignante a affirmé que «les requérants ont été contraints

de signer des aveux sous la torture, c'est-à-dire des violences physiques et psychologiques, voire sexuelles appliquées intentionnellement par les forces de l'ordre marocaines». «Aujourd'hui, alors que leur détention est déjà illégale car basée sur des aveux extorqués sous la torture, les requérants continuent de subir, au quotidien, des actes de torture et traitements inhumains et dégradants. Certains d'entre eux sont maintenus à l'isolement depuis des années, comme Mohamed Lamine Haddi, placé à l'isolement total depuis maintenant cinq ans. Les familles, quant à elles, continuent d'être victimes d'espionnage et menaces mais se mobilisent malgré tout». Pour rappel, en 2016, le Maroc a été condamné par ledit Comité pour les tortures subies par Naâma Asfari, défenseur sahraoui des droits humains et un des porte-parole du Campement pacifique de Gdeim Izik de 2010. Et en novembre 2021, le Maroc est à nouveau condamné pour les tortures infligées à trois autres détenus sahraouis. La même source a indiqué que «jusqu'à aujourd'hui, le Maroc n'a pas appliqué les décisions du Comité et les conditions de détention des prisonniers restent inchangées». ■

# contribution

Face aux nouvelles mutations mondiales

## Quelle place pour l'Algérie au sein des mutations énergétiques et quelles sont les conditions de l'opérationnalité du code d'investissement ?

L'Algérie acteur stratégique au niveau des espaces méditerranéens et africain notamment, dans le domaine énergétique et sécuritaire a besoin d'un bilan serein loin toute sinistrose et autosatisfaction et de profondes réformes pour une économie diversifiée conciliant l'efficacité économique dans le cadre des valeurs internationales et la nécessaire cohésion sociale. Mon intervention s'articulera autour de deux axes fondamentaux, avec au préalable une analyse sommaire de la situation socioéconomique :

### 1.-Situation de l'économie

Il faudra surtout une véritable stratégie de développement et stabilité juridique et monétaire pour attirer les investisseurs. La dévaluation du dinar coté le 20 mai 2022 à 146,73 DA un dollar contre 5 DA pour un dollar en 1970, et selon les prévisions de l'exécutif, le taux de change du dinar sera de 149,3 DA pour un dollar fin 2022, de 156,8 DA/dollar en 2023 et 164,6 DA/dollar en 2024, malgré cette dévaluation, le blocage étant d'ordre systémique, contrairement à l'illusion monétaire, cela n'a pas permis de dynamiser les exportations hors hydrocarbures.

En 2021, 97-98 % des recettes en devises proviennent toujours de Sonatrach et sur les 34,5 milliards de dollars de recettes de Sonatrach en 2021, plus de 2,5 milliards de dollars de recettes comptabilisées dans la rubrique hors hydrocarbures, ce dérapage du dinar permettant d'atténuer artificiellement le montant de ce déficit budgétaire prévu par la loi de Finances 2022 est d'environ 4 175 milliards de dinars (au cours de 137 dinars un dollar au moment de l'élaboration de cette loi soit 30,50 milliards de dollars, 8 milliards de dollars de plus qu'en 2021. Cela permet une épargne forcée accélérant l'inflation qui risque avec l'inflation importée d'avoir un taux à deux chiffres en 2022, où la majorité des prix des produits non subventionnés ont plus que doublé, avec des incidences négatives sur le pouvoir d'achat. Comme je viens de le souligner dans une interview parue récemment dans le quotidien français le monde, pour 2022, l'Algérie profite d'un répit temporaire alors que les prix des hydrocarbures atteignent de nouveaux sommets et que la pression de la pandémie de COVID-19 se relâche. Se basant sur un cours variant entre 110/120 dollars le baril de pétrole et un prix du gaz naturel, existant une différence d'environ 15 20% entre les exportations du gaz par canalisation et le GNL plus coûteux, qui a dépassé en Europe 20 dollars le MBTU et 30 dollars en Asie, le Fonds monétaire international (FMI) dans une note d'avril 2022, les recettes pour l'Arabie saoudite pourraient être de 327 milliards de dollars comme recettes en 2022. suivie par les Emirats Arabes Unis avec 190 milliards de dollars, l'Irak 149 milliards de dollars, le Koweït, avec 102 milliards de dollars, le Qatar 84 milliards de dollars.

Les recettes prévues pour l'Algérie seraient de 58 milliards de dollars pour 2022,

**Je tiens au préalable à remercier la direction générale du quotidien national arabophone Ech Chaâb de l'aimable invitation pour participer à ce forum ce samedi 11 juin 2022, sur la transition économique combien importante pour le développement et la sécurité du pays.**

possédant des marges de manœuvre à court terme, l'endettement extérieur étant faible (moins de 1% du PIB). C'est pourquoi, le gouvernement actuel a décidé de ne pas recourir à l'endettement extérieur pour financer le déficit. La Banque centrale étant sollicitée pour le financement monétaire. La cohésion sociale nécessaire est assurée actuellement par des subventions généralisées sans ciblage, où selon les prévisions pour 2022, les subventions implicites, constituées, notamment de subventions aux produits énergétiques et des subventions de nature fiscale, représentent environ 80% du total des subventions, étant prévu 1 942 milliards de dinars, 19,7% du budget de l'État en 2022. C'est là un dossier très complexe, mais sans maîtrise du système d'information et la quantification de la sphère informelle, la réforme risque d'avoir des effets pervers.

Certes, l'économie algérienne a renoué avec la croissance en 2021, tiré par la hausse des prix de l'énergie et l'augmentation des quotas de production de l'OPEP+ mais la croissance entre 2022/2023 sera largement dépendante du marché des hydrocarbures. Cependant cette situation est éphémère sans réformes structurelles souvent différées qui exacerbent les facteurs de vulnérabilité économique où la dette publique q représente 50.7% du PIB en 2020 et selon les projections du FMI 59.2% du PIB en 2021 et 65.4% en 2022. En prenant les indicateurs de la banque mondiale importation et exportations pour 2021, selon la banque mondiale 46 milliards de dollars d'importations et 37 milliards de dollars d'exportation contre 20 en 2020 du fait de l'inflation mondiale (biens d'équipement, matières premières où plus de 85% des entreprises publiques et privées étant dépendantes de l'extérieur, le taux d'intégration ne dépassant pas 15%), les importations de biens alimentaires ayant été d'environ 9 milliards de dollars en 2021, si on pondère seulement par 50%, pour avoir la même structure d'importation que 2021, ne comptabilisant les nouveaux investissements importés en devises, il faudrait plus de 60 milliards de dollars de recettes en devises et tenant compte des projets d'investissement prévus, pour relancer la machine économique plus de 70 milliards de dollars, nécessitant donc un apport important d'IDE qui ont fortement baissé entre 2018/2021.

### 2.- Crise ukrainienne et la carte énergétique mondiale

La crise ukrainienne préfigure d'importantes mutations dans les relations internationales, militaires, sécuritaires, politiques, culturelles et économiques, notamment au niveau de la région méditerranéenne via l'Afrique, où la crise actuelle a des impacts sur le cours du pétrole/gaz, plus de 40% de dépendance de la Russie pour l'Europe, mais également sur la sécurité alimentaire dont la Russie et l'Ukraine représentent en 2021 30% des exportations mondiales. Pour se libérer

progressivement de l'importation du gaz russe, pour le pétrole possible mis difficile court terme pour le gaz, certains pays dont la dépendance dépasse les 60%, l'Algérie est sollicitée à la fois contre le terrorisme et pour couvrir le déficit énergétique. L'Algérie dans la crise ukrainienne a adopté une position de neutralité, position réaffirmée par le président de la république et le chef de l'Etat-major de l'ANP ayant des relations avec les USA, l'Europe, la Russie et la Chine, prônant le dialogue et le respect du droit international. Concernant la future stratégie gazière mondiale, rappelons que pour le gaz traditionnel, les réserves avec de bas coûts, sont de 45 000 pour la Russie, 30 000 pour l'Iran et plus de 19000 pour le Qatar sans compter l'entrée du Mozambique en Afrique (4500 de réserves). Ne pouvant contourner toute la corniche de l'Afrique, outre le coût élevé par rapport à ses concurrents, le fameux gazoduc Sibérie-Chine, le Qatar et l'Iran, proches de l'Asie, avec des contrats avantageux pour la Chine et l'Inde, le gazoduc Israël-Europe, les importants gisements de gaz en Méditerranée (20.000 milliards de mètres cubes gazeux) expliquant les tensions entre la Grèce et la Turquie. Et l'Algérie est concurrencée même en Afrique, avec l'entrée en Libye, réserves d'environ 1500 milliards de mètres cubes non exploitées, avec plus de 42 milliards de barils de pétrole de réserve léger comme l'Algérie et proche de l'Europe expliquant les tensions actuelles, et les grands gisements au Mozambique, plus de 4.500 milliards de mètres cubes gazeux. Outre les USA, premier producteur mondial avec le pétrole/gaz de schiste, avec de grands terminaux, ayant déjà commencé à exporter vers l'Europe, nous avons la concurrence en provenance de la mer Caspienne dont gazoduc Trans Adriatic Pipeline (818 km) concurrent direct de Transmed, qui achemine le gaz à partir de l'Azerbaïdjan qui traverse le nord de la Grèce, l'Albanie et la mer Adriatique avant de rallier, sur 8 km, la plage de Melendugno au sud-est de l'Italie, opérationnel pouvant transférer l'équivalent de 10 milliards de mètres cubes par an. Ne pouvant contourner toute la corniche de l'Afrique, outre le coût élevé du transport, le fameux gazoduc Sibérie Chine, le Qatar et l'Iran proche de l'Asie avec des contrats avantageux pour la Chine et l'Inde, le marché naturel de l'Algérie, en termes de rentabilité, est l'Europe. Les réserves algériennes sont d'environ 2500 milliards de mètres cubes gazeux et 10 12 milliards de barils de pétrole (source conseil des ministres 2019).

La première destination du gaz algérien reste le marché européen, essentiellement l'Italie (35%), l'Espagne (31%), la Turquie (8,4%) et la France (7,8%). Sans compter la part du GNL représentant 33% des exportations, pour les canalisations nous avons le Transmed via l'Italie, la plus grande canalisation d'une capacité de 33,5 milliards de mètres cubes gazeux via la Tunisie, avec en 2021 une exportation d'environ de 22 milliards de mètres cubes gazeux,

existant une possibilité, au maximum, il ne faut pas être utopique ayant assisté à un désinvestissement dans le secteur, donc sous réserve de l'accroissement de la production interne d'un supplément à court terme, au maximum de ¼ milliards de mètres cubes gazeux, de 10 à 11 à moyen terme. Nous avons le Medgaz directement vers l'Espagne à partir de Beni Saf au départ d'une capacité de 8 milliards de mètres cubes gazeux qui après extension depuis février 2022 la capacité ayant été portée à 10 milliards de mètres cubes gazeux et le GME via le Maroc dont l'Algérie a décidé d'abandonner, le contrat s'étant achevé le 31 octobre 2022, d'une capacité de 13,5 de milliards de mètres cubes gazeux. Mais, il faut être réaliste, Sonatrach est confrontée à plusieurs contraintes : des contrats de gaz fixes à moyen et long terme dont la révision des clauses demande du temps; le désinvestissement dans le secteur rendant urgent la promulgation des décrets de la nouvelle loi des hydrocarbures pour attirer les investissements étrangers; la forte consommation intérieure, en 2021 presque l'équivalent des exportations, qui risque horizon 2025/2030 de dépasser les exportations actuelles, dossier lié à la politique des subventions sans ciblage, dossier sensible qui demande un système d'information en temps réel et la maîtrise de la sphère informelle qui contrôle, selon les propos du président de la République entre 6000/10.000 milliards de dinars, soit entre 33 et 47% du PIB.

### 3.-L'Algérie est très sollicitée en ce moment par les Européens pour compenser les approvisionnements russes en hydrocarbures. Dans cette perspective, a-t-elle les capacités pour approvisionner notamment l'Europe ?

Sous réserve de sept conditions, l'Algérie horizon 2025/2027, pourrait pouvant doubler les capacités d'exportations de gaz environ 80 milliards de mètres cubes gazeux avec une part dépassant entre 20/25% de l'approvisionnement de l'Europe : La première condition concerne l'amélioration de l'efficacité énergétique et une nouvelle politique des prix renvoyant au dossier de subventions: La deuxième condition est relative à l'investissement à l'amont pour de nouvelles découvertes d'hydrocarbures traditionnels, tant en Algérie que dans d'autres contrées du monde, mais pouvant découvrir des gisements non rentables financièrement un des conseils réent des ministres a annoncé 40 milliards de dollars d'investissement sur les 5 prochaines années dont 8 pour 2022; et le partenariat avec l'étranger étant liée aux décrets d'application de la nouvelle loi des hydrocarbures notamment son volet fiscal.

La troisième condition, est liée au développement des énergies renouvelables (actuellement dérisoire moins de 1% de la consommation globale) devant combiner le thermique et le photovoltaïque le coût de production mondial a diminué de plus de 50% et il le sera plus à l'avenir où, avec plus de 3000 heures d'ensoleillement par an, l'Algérie a tout ce qu'il faut pour développer l'utilisation de l'énergie solaire. La quatrième condition, selon la déclaration de plusieurs ministres de l'Énergie entre 2013/2020, l'Algérie compte construire sa première centrale nucléaire en 2025 à des fins pacifiques, pour faire face à une demande d'électricité galopante.

A.M.  
(A suivre)

## Direction des services agricoles de Relizane Caravane contre les incendies de forêt et de récolte

La direction des services agricoles (DSA), en collaboration avec la Conservation des forêts de la wilaya de Relizane a lancé, hier, une deuxième caravane de prévention et de sensibilisation portant sur les risques d'incendies de forêt et de récolte. La caravane, dont le coup d'envoi a été donné au niveau du siège de la wilaya par le secrétaire général de la wilaya est organisée conjointement avec la Chambre agricole, des représentants de la Conservation des forêts, des cadres techniques, du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, la Coopérative des céréales et de légumes secs, la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), les Conseils interprofessionnels des filières agricoles, l'Institut technique des élevages, des représentants de la Protection civile, de la Douane, de la Sécurité nationale, de la direction de la santé et de la population, des ressources en eaux, la direction de l'environnement et la Caisse nationale d'assurance chômage, ainsi que tous les acteurs activant dans le secteur agricole. Lors de cette rencontre de proximité qui s'intègre dans les activités de vulgarisation et de sensibilisation, les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de sensibiliser les riverains et les agriculteurs quant à la nécessité de faire montre d'une extrême vigilance durant la période estivale, propice au déclenchement d'incendies afin de prévenir les départs de feux.

N.Malik

## Sidi Bel Abbès Un plan spécial pour sécuriser les examens du bac

La police a tracé un plan de sécurité particulier pour sécuriser les épreuves du baccalauréat pour la rentrée scolaire 2021/2022, ce dimanche 12 juin 2022. L'objectif est de créer un climat favorable et appropriées pour accompagner les lauréats dans cette épreuve très importante dans leur cursus scolaire avenir. Plus de 1.050 policiers tous grades confondus ont été mobilisés pour sécuriser les centres d'examen et les alentours afin de permettre une fluidité dans la circulation, surtout devant les établissements et centres choisis à cet effet, et permettre le bon suivi des opérations de transfert des sujets et feuilles de réponses des candidats vers le centre de collecte et les centres de correction. Le plan comprend aussi l'interdiction des arrêts anarchique et sans raison plausible de véhicules et tout autre moyen de transport devant et à proximité des centres, afin d'assurer un bon déroulement de ces épreuves pédagogiques. A cet effet, les citoyens sont appelés à accompagner ces mesures afin de faciliter la mission des policiers et permettre à leurs enfants de profiter au maximum d'un bon climat aidant à obtenir de bonnes notes dans les différentes matières et réussir ce sésame magique. ■

## Bouira

# L'imam doit jouer un «rôle de réconciliation» dans la société

**Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi a incité, jeudi à Bouira, les imams à jouer «un rôle réconciliateur» pour consolider les rangs de la société et pour lutter aussi contre tout risque de discorde ou désunion.**

Au cours d'une cérémonie de sortie de la 4<sup>e</sup> promotion de «Imams Moudariss» (imams enseignants) issus des instituts nationaux de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses, qu'il a présidée, le ministre a insisté sur la mission de l'Imam, qui, a-t-il dit, «doit être de réconciliation et qui doit unifier les rangs sociaux».

Dans son discours diffusé et suivi via une visio-conférence à travers les 14 instituts nationaux et les écoles du secteur, M. Belmahdi a appelé les nouveaux imams de cette 4<sup>e</sup> promotion baptisée du nom du colonel Akli Mohand Oulhadj, à «œuvrer pour l'union, à travers des discours réconciliateurs pour renforcer le front interne et pouvoir faire face aux risques qui menacent l'Algérie».

Le même responsable a précisé, en outre, que cette nouvelle promotion compte plus de 600 Imams Moudariss formés au niveau national, dont 5 étudiants sont issus du Niger. A ce propos, le ministre s'est beaucoup réjoui du rôle que joue l'Algérie pour la formation religieuse des Imams à travers les différents instituts, écoles, Zaouias, et autres établisse-



ments. «L'Algérie est devenue la destination préférée de beaucoup d'étudiants étrangers venus notamment d'Asie et d'Afrique ainsi que d'autres pays arabes», s'est-il réjoui, précisant que plus de 400 étudiants étrangers venus de Tanzanie, du Niger ainsi que d'autres pays, suivent des formations religieuses en Algérie. Le ministre a expliqué, en outre, que les ressortissants nigériens ont été formés dans le

cadre des bonnes relations qui lient toujours l'Algérie à ce pays voisin qui est le Niger.

Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée à l'institut national de formation spécialisée des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses de Bouira, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, M. Belmahdi a honoré les lauréats de cette 4<sup>e</sup> promotion en leur remettant des attestations

d'encouragement ainsi que des cadeaux.

Par ailleurs, l'hôte de Bouira a rappelé qu'une plateforme numérique algérienne de récitation du Coran «Miqraa» dédiée à l'apprentissage et la récitation du Saint Coran, a été créée en avril 2021.

«Cette plateforme peut permettre à beaucoup d'étudiants algériens et étrangers d'apprendre le Coran et de se former à distance», a encore expliqué le ministre. ■

## Skikda

# Création du Forum national du développement et de l'intégration économique

Le Forum national du développement et de l'intégration économique a été créé, vendredi à Skikda, en présence des représentants de 31 wilayas du pays. Il a été procédé aujourd'hui, vendredi, au Centre de loisirs scientifiques de Skikda, à l'élection des membres du bureau exécutif au nombre de 7 et les comités de supervision du bureau national du Forum, a déclaré à l'APS son président, Fouad Bouderbala. La majorité des membres de ce Forum sont des jeunes âgés entre 20 et 40

ans et dont la plupart activent dans le cadre de la société civile et sont également membres au Haut-Conseil de la jeunesse, a ajouté le même responsable.

Il a indiqué que parmi les objectifs de ce Forum, figure la «création et l'installation d'un espace de dialogue, de coopération et de consultation avec les autorités locales en plus d'aider à l'intégration régionale, et de faire des propositions et des recommandations au gouvernement s'agissant des procé-

dures et des mesures prenant en considération les mutations et évolutions économiques, environnementales et sociales». Ce Forum œuvrera également, selon son président, à «promouvoir le dialogue social ouvert à toutes les parties, et contribuera ainsi à l'encourager et à l'organiser, en plus de garantir et faciliter la médiation et la réconciliation entre les différents acteurs économiques et sociaux, à travers l'implication de la société civile». ■

## Tiaret

# Onze personnes intoxiquées à Medrissa

Onze personnes ont été admises, ce vendredi vers quatorze heures, aux services des urgences de la policlinique de Medrissa dans la wilaya de Tiaret, après avoir été victimes d'une intoxication alimentaire au poulet avarié. En effet, les victimes venaient de prendre leur repas de midi dans un restaurant situé au boulevard Houari Boumediene à Medrissa,

au Sud-ouest de Tiaret, lorsqu'elles ont été prises d'un violent malaise suivi de vomissements et de fortes douleurs gastriques. Les 11 victimes, dont deux dans un état grave ont été ensuite évacuées vers l'établissement hospitalier public de proximité de Medrissa où elles sont toujours gardées en observation. Le restaurant mis en cause a été immédiate-

ment fermé et son propriétaire convoqué par les services de la Gendarmerie nationale chargés de l'enquête en attendant sa présentation devant le magistrat instructeur près le tribunal territorialement compétent. A noter, enfin, qu'il s'agit du premier cas d'intoxication par des produits alimentaires avariés depuis l'été.

N.Malik



# Le mythe du choc des civilisations et la réalité de la rivalité stratégique

Certains auteurs sont tentés aujourd'hui de voir le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine comme un choc des civilisations. Samuel Huntington a associé les conflits entre nations à un choc culturel entre des entités appelées « civilisations ». Dans son livre *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order* paru en 1996, il préconise que, depuis la fin de la guerre froide, ce sont les identités et la culture qui engendrent les conflits et non les idéologies, dans la mesure où ce sont les civilisations qui sont les véritables acteurs et qui représentent des entités larges sur la scène internationale et non les Etats.

Or, avant de vérifier cette théorie dans le cas russo-ukrainien, il convient de rappeler qu'elle n'est même pas vérifiée dans l'histoire de l'humanité. Combien de civilisations, différentes sur les plans de la culture et des valeurs, se sont alliées et ont entreteenu une relation durable, et combien de civilisations, proches ou similaires, se sont fait la guerre à outrance ? Les empereurs byzantins ont lancé des campagnes dévastatrices contre les peuples orthodoxes slaves au Moyen Âge. Tamerlan a été un fervent musulman, ce qui ne l'a pas empêché de massacrer des milliers de musulmans en Iran.

De plus, le mot « civilisation » a perdu de son importance depuis que des Etats ont tenu le haut du pavé dans l'histoire des peuples. Ce qui compte pour un Etat, c'est sa survie, même face à des Etats avec lesquels il partage une même culture. Ce qui compte vraiment, c'est la sécurité des Etats et ce qu'on appelle, depuis le cardinal Richelieu, « la raison d'Etat ». Par conséquent, le concept de civilisation est vraiment dépassé. Il a perdu sa pertinence devant les progrès économiques et techniques des nations. C'est au nom de la raison d'Etat et de la survie de leur nation, que les Prussiens ont fait la guerre à l'Autriche en 1866, un Empire avec lequel il partageait pourtant la langue et la culture. La Prusse et l'Autriche appartiennent à la même civilisation germanique, mais la Prusse a fait la guerre à l'Autriche pour la chasser de l'Allemagne, qui est son écosystème stratégique et son environnement géopolitique. Même si les deux puissances se sont ensuite alliées dans le cadre de la triple entente, avant la Première Guerre mondiale, il n'en demeure pas moins que ce n'était plus le concept de civilisation sur lequel un Etat est jugé aujourd'hui. Celui-ci cherche à survivre devant tous ses adversaires, qu'ils soient de la même culture et parlent la même langue ou non.

## C'est quoi une civilisation ?

Une civilisation n'est pas une entité statique qui n'évolue pas dans l'histoire. C'est le cas aussi bien de la civilisation occidentale que de la civilisation islamique. Une civilisation est le produit de plusieurs éléments, même s'il y a un ferment unique qui est la religion. Ce qui est important, c'est que les civilisations échangent, communiquent et empruntent des éléments d'autres civilisations. La civilisation islamique, par exemple, n'est pas une entité monolithique ou un bloc unitaire. C'est plutôt un ensemble d'éléments provenant de plusieurs autres civilisations (indienne, perse, grecque, etc.), qui ont été catalysés par la religion islamique. La civilisation islamique a intégré divers éléments à son corpus. De la même manière, la civilisation occidentale a absorbé les idées, les systèmes philosophiques et scientifiques de la civilisation islamique. Une civilisation est le résultat de la synthèse entre plusieurs composantes qui sont absorbées dans cette civilisation. La genèse de la civilisation n'obéit qu'à un mécanisme fort, complexe et systématique de migration et d'échange d'idées entre des communautés, des croyants, des religieux, des scientifiques et des philosophes. C'est une véritable migration de concepts et d'idées, même si, dans ce vaste commerce des idées, des influences et des moments décisifs peuvent parfois se produire.

Une civilisation puise dans les trésors anciens grâce à un processus de migration de concepts. La science, elle-même, qui est une composante essentielle de la civilisation, n'échappe pas à ce processus. La pensée scientifique occidentale a emprunté, depuis le haut Moyen Âge, des concepts des plus vieilles cultures scientifiques grecques, musulmanes (des civilisations abbasside et andalouse).

Les musulmans, eux-mêmes, ont connu le même processus d'emprunt de certaines composantes des cultures prestigieuses plus anciennes, à une époque s'étendant de la fin des conquêtes à la formation du califat abbasside, afin de les incorporer dans leurs propres systèmes philosophiques et scientifiques (mathématiques grecques et indiennes, aristotélisme et platonisme, astronomie de Ptolémée...). Ils ne se sont pas, toutefois, contentés, quoique de manière imprévue, de transmettre à l'Occident l'héritage grec. Ils ont également, ce qui est plus

important encore, développé un nouveau corpus d'idées philosophiques et scientifiques.

L'Occident a bénéficié des concepts empruntés aux autres civilisations de manière indépendante des systèmes de pensée (scientifiques, philosophiques et religieux) de ces civilisations. De ce fait, ces idées ont perduré en Occident de manière séparée de leurs systèmes et de leurs théories originelles auxquelles elles appartenaient. Celles-ci seront même oubliées. C'est aussi le cas de la civilisation russe. Celle-ci s'est occidentalisée, durant son histoire, grâce aux réformes de Pierre le Grand, et a adopté des siècles avant l'église orthodoxe de Byzance. C'est un conglomérat d'idées et de cultures. Le premier Etat russe dans l'histoire est le Royaume de Kiev qui a été détruit par les Mongols au 13ème siècle. Quelle ironie de l'histoire !

## Le choc des civilisations n'est pas vérifié dans l'histoire

Il y a quelque chose de nocif dans cette notion de choc des civilisations. Huntington veut montrer que dans les civilisations, il y a des valeurs qui sont porteuses de conflits avec les autres civilisations. Mais la plus grande force d'une civilisation dans le monde actuel n'est pas uniquement le système des valeurs et la culture qui y règnent, mais aussi et surtout la vivacité de ses forces scientifiques et techniques, une économie forte et une puissante armée.

La Chine, aujourd'hui, l'a bien compris. Elle place la science au centre de l'Etat-civilisation qu'elle appelle de ses vœux, sans reprendre le dogme libéral. La célébration du 100e anniversaire du Mouvement de mai 1999 a donné l'occasion au président Xi Jinping de réclamer, dans un discours, l'instauration d'une civilisation basée sur la science et l'abandon de la culture confucéenne accusée d'être une culture de soumission et non de progrès. En 1919, des élites de différents groupes politiques ont appelé à une modernisation en scandant les slogans « M. Science et M. Démocratie », à travers la promotion d'une littérature dédiée à des esprits libres.

Par ailleurs, et contrairement à ce que pense Huntington, les valeurs et les systèmes culturels et religieux ne dissuadent pas les civilisations de s'affronter. Il n'est pas dit que des civilisations qui partagent des valeurs et des identités communes ne sont pas amenées à s'affronter. L'histoire est pleine d'exemples de conflits entre civilisations partageants des identités communes : la guerre entre la Prusse et l'Autriche en 1866, les guerres balkaniques du début du XXe siècle (les Bulgares contre les Serbes), les guerres entre Byzantins et les Slaves durant le Moyen Âge (pourtant ces peuples partageaient la même confession orthodoxe), la guerre de Crimée (1856) et puis la première et la deuxième guerre mondiale. Plus récemment, il y a eu la guerre Iran-Irak (1980-1988). A contrario, il y a eu des alliances entre des civilisations n'ayant pas les mêmes caractéristiques culturelles. On peut citer dans ce registre, l'Alliance entre François I et Soliman le Magnifique contre les Habsbourg (XVIe siècle); l'Alliance entre la France de Richelieu et les Ottomans contre le Saint empire romain germanique (durant guerre de trente ans); le soutien de la France (puissance catholique) aux protestants contre Ferdinand II (empereur catholique) durant la guerre de trente ans jusqu'à 1648 et l'Alliance entre la Turquie, la Grande Bretagne et la France contre la Russie durant la guerre de Crimée.

Il y a eu même l'échec de tentatives pour créer des alliances entre des pays partageant la même culture, comme l'Alliance « teutonique » entre la Grande Bretagne, l'Allemagne et les Etats-Unis, préconisée en 1899 par Joseph Chamberlain. Finalement, Huntington a abordé le choc des civilisations en termes d'histoire des cultures (approche culturaliste) et non pas en termes d'histoire stratégique, ce qui est réducteur et antihistorique. Au lieu de voir le conflit entre la Russie et l'Ukraine sous le prisme du choc des civilisations, il faudrait voir plutôt les intérêts géostratégiques de l'Occident et de la Russie. Alors que la situation politique et sécuritaire en Ukraine n'était pas stable depuis 2014, avec des révoltes à l'Est de ce pays et plus particulièrement dans le Donbass et les tentatives du gouvernement ukrainien de les réprimer et de retrouver le contrôle de cette région, l'Occident n'a pas hésité à se rapprocher de ce pays très complexe, en espérant l'intégrer progressivement. Au moment où les combats dans le Donbass n'ont pas diminué et où les tentatives des autorités ukrainiennes de réintégrer les zones pro-russes se sont poursuivies (13 000 morts), l'Occident affiche son ouverture à la demande de l'Ukraine de rejoindre l'UE. C'est dans ce contexte difficile et instable que le président ukrainien Volodymyr Zelensky est élu en avril 2019. Ce dernier affiche une forte volonté de se rapprocher de l'UE, qui s'empresse de satisfaire cette requête. Le Président du Conseil européen Charles Michel, à l'issue du

sommet UE-Ukraine du 6 octobre 2020, a déclaré : « Nous voulons aller encore plus loin dans notre relation avec l'Ukraine ». Au moment où la Crimée rejoint la Russie par référendum en 2014, l'Ukraine a exprimé son souhait d'adhérer à l'Otan. A ce moment crucial, les membres de cette organisation atlantique ont affirmé que l'Ukraine devrait adhérer à terme à l'Otan, et ont rejeté les demandes de la Russie qui a exigé des puissances occidentales une « garantie juridique » qui puisse prévenir une telle adhésion, susceptible de sanctuariser le territoire ukrainien et de le transformer en base avancée de l'Otan.

Le processus d'intégration des pays de l'Est dans l'Otan ne date pas d'hier. Le 9 février 1990, au début de l'après-guerre froide, l'ancien Secrétaire d'Etat américain James Baker disait à Gorbatchev « Pas un pouce à l'Est pour l'OTAN ».

Cette promesse ne fut pas tenue. En 1997, un accord d'élargissement concernant la Pologne, la Hongrie et la Tchéquie a été conclu et en 2004, d'anciennes républiques soviétiques sont incluses dans l'Alliance atlantique (les trois pays baltes) aux côtés du reste des pays de l'Est. La Russie qui digérait mal l'intégration des pays baltes, qui sont adjacents à son territoire, considérait que l'Ukraine est la limite à ne pas franchir. Le Président Poutine avait déclaré en 2017 qu'un tel projet d'élargissement n'est autre « qu'une provocation qui sape la confiance mutuelle ». Il a même présenté un projet de traité sur la sécurité en Europe qui prévoyait de ne pas faire adhérer l'Ukraine à l'Otan. La Russie n'a obtenu qu'une fin de non-recevoir. Se voyant confrontée à une impasse, la Russie a commencé en 2021 à déployer des troupes à la frontière avec l'Ukraine.

Des siècles avant cette guerre, la Russie s'est aliénée l'Autriche à partir de 1908, date de l'occupation par cette puissance de la Bosnie. L'empire russe a toujours considéré les minorités slaves des Balkans comme des protégés, ce qui a abouti à la formation de la triple entente (Russie, France, Grande-Bretagne). La France a trouvé un allié (la Russie) pour pouvoir faire la guerre à l'Allemagne. Même la campagne de Napoléon contre la Russie n'était pas une guerre de civilisation. Elle était motivée par les relations entre la Russie et l'adversaire éternel de la France, la Grande-Bretagne, et l'accès libre des navires britanniques dans les ports russes. Par ailleurs, Napoléon ne voulait aucunement que la Pologne se fasse écrasée par les armées russes. Ce sont donc les mêmes facteurs, géostratégiques et politiques, qui motivent les grandes puissances. La volonté de la Russie aujourd'hui de protéger les populations pro-russes à l'Est de l'Ukraine ressemble de loin à la volonté des Tsars de protéger les Bulgares et les Serbes des Balkans, avant la première guerre mondiale.

## Le concept de choc des civilisations n'est pas nouveau

Nous allons proposer cette hypothèse : l'idée d'un choc des civilisations émerge dans la tête des penseurs qui pensent que la civilisation, à laquelle ils appartiennent, est menacée par une civilisation étrangère. Par exemple, Henri Pirenne, un historien belge, compare les invasions germaniques de l'Empire romain à l'arrivée de l'Islam, au 7ème siècle. Alors que les Germains se sont faits absorbés par la civilisation de Rome, l'Islam est venu en bloc pour couper la Méditerranée en deux. Selon Henri Pirenne, les Germains ont poursuivi la civilisation romaine et ont adopté sa culture. Or, deux ans avant, la conquête islamique submerge la Méditerranée. L'Empire romain ne s'est pas douté de l'existence de cette nouvelle religion, qui allait bientôt se « projeter sur le monde en même temps que sa domination ».

Pirenne affirme : « La conquête arabe qui se déclenche à la fois sur l'Europe et sur l'Asie est sans précédents ; Cette religion a encore ses fidèles aujourd'hui presque partout où elle s'est imposée sous les premiers khalifes. C'est un véritable miracle que sa diffusion foudroyante comparée à la lente progression du christianisme ». Il affirme même que les Arabes qui n'étaient pas plus nombreux que les Germains « n'ont pas été absorbés comme eux par les populations de ces régions de civilisation supérieure dont ils se sont emparés... Tout est là. Il n'est qu'une réponse et elle est d'ordre moral. Tandis que les Germains n'ont rien à opposer au christianisme de l'Empire, les Arabes sont exaltés par une foi nouvelle. C'est cela et cela seul qui les rend inassimilables... Leur religion universelle est en même temps nationale. Ils sont les serviteurs de Dieu... Islam signifie résignation ou soumission à Dieu et Musulman veut dire soumis. Allah est un et il est logique dès lors que tous ses serviteurs aient pour devoir de l'imposer aux incroyants, aux infidèles ».

Par Rafik Hiahemzizou

## 17<sup>E</sup> ÉDITION DE «ANDALOUSSIATES EL DJAZAÏR»

### CLÔTURE AVEC «MAQAM» DE CONSTANTINE ET «EL DJAZAIRIA EL MOUSSILIIYA»

La 17<sup>e</sup> édition de «Andaloussiates El Djaïr» a été clôturée, vendredi soir à Alger, par un concert de musique andalouse animée par les associations «Maqam» de Constantine et «El Djazairia El Moussiliya» d'Alger, à l'issue duquel plusieurs artistes de la musique andalouse ont été honorés.

Lors de cette cérémonie qui a duré près de deux heures et à laquelle a pris part un large public mélomane épris de musique andalouse, l'association Maqam a présenté la célèbre qasida de Saleh Bey «Galou el Arab Galou», puisée du patrimoine andalou et l'une des plus belles chansons du Malouf constantinois.

Créée en 1995, l'association culturelle et musicale «Maqam» figure parmi les associations constantinoises de renommée dans l'art du Maalouf, qui œuvre à la préservation de ce patrimoine musical andalou algérien et à la formation des jeunes dans ce domaine.

La troupe a participé à de nombreuses manifestations artistiques, tant en Algérie qu'à l'étranger et a été primée dans plusieurs concours et festivals nationaux. Elle compte également plusieurs albums dans le malouf, hawzi, zadjal, madih et autres.

En deuxième partie de la soirée, l'association «El Djazairia El Moussiliya» a conquis le public avec Nouba Mdenba avec Inqlab Zidane. Créée en 1930, l'association «El Djazairia El Moussiliya», fusion entre les associations «El Djazairia» et «El Moussiliya», est une école artistique spécialisée dans la formation musicale.

Les deux associations ont été honorées lors de cette cérémonie où plusieurs personnalités de la musique andalouse ont été honorées, à l'instar de Mohamed Khaznadji, Salima Maadini, Zerrouk Mokdad, Youcef Ouznadji, Kamel Belkhouja et Bachir Mazouni.

A cette occasion des artistes andalous connus décédés ont également été honorés, à l'instar d'Ismaïl Henni, Hassan Benchoubane, Mohamed Bastandji, Khereddine Bastandji et Sid Ahmed Serri. Ouverte le 19 mai dernier, la 17<sup>e</sup> édition de «Andaloussiates el Djazair» a vu la participation d'associations de musique andalouse de plusieurs wilayas en présence de nombreux jeunes talents.

Cette manifestation a été organisée sous le slogan «noubat el mahroussa durant la fête de l'Algérie».

R.C.

## Le Palais des Raïs

### Exposition d'œuvres d'art avec des touches modernes

Une exposition d'art s'est ouverte mardi au Palais des Raïs (Bastion 23), sous le titre «La céramique artistique: un artisanat, un art et un patrimoine», avec la participation de plus de 20 artistes parmi les noms les plus connus dans le domaine de la poterie artistique et de la céramique, qui présentent leurs dernières œuvres d'art réalisées, avec de nouvelles techniques et esthétiques.

Cette manifestation organisée dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artiste par le Centre des Arts et de la Culture (Bastion 23) avec la participation de la Direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya d'Alger, et la Chambre de wilaya de l'artisanat, vise à valoriser l'artisanat et à traiter l'héritage artisanal dans une perspective touristique et patrimoniale.

Les participants à l'exposition présentent leurs créations distinctives dans le domaine de la céramique artistique, qui consistent en un ensemble d'œuvres d'art destinées à la décoration, ainsi que des services de table, des peintures artistiques, des morceaux de carrelage et de beaux ustensiles de poterie créés par les mains et l'imagination de leurs propriétaires.

Les pièces exposées se distinguaient également par une touche de modernité, que ce



soit en termes de formes ou de couleurs, ainsi de nouvelles couleurs ont été introduites dans les œuvres d'art exposées sans compromettre l'authenticité de cet ancien métier.

Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 14 juin, a été marquée par la présence de noms bien connus dans ce domaine, qui ont exposé des œuvres d'art qui révèlent, par excellence, le développement continu de cet art.

Parmi les noms connus présents à cette exposition figure l'artiste peintre Djahida Houadef, qui présente une collection particulière d'œuvres d'art inspirées du patrimoine amazigh de la région de Chaouia, dont elle est originaire. «Il ne

s'agit pas de ma première expérience avec la céramique d'autant que j'ai déjà utilisé cette matière au début de ma carrière artistique, mais j'ai encore envie de travailler avec l'argile», a-t-elle déclaré avant d'indiquer qu'elle était attachée au métier de ses aïeux auquel elle a ajouté sa touche d'artiste-peintre.

Pour sa part, la directrice du Centre des arts et de la culture, Faiza Riache, organisatrice de l'événement, a souligné que le but de la manifestation était de valoriser cet atout.

Jouissant de plusieurs caractéristiques, la céramique peut aussi constituer un levier important et une matière touristique de promotion par excel-

lence, mais aussi un document historique témoignant de l'authenticité et des transformations civilisationnelles traversées par l'Algérie.

Elle a rappelé en outre que cet événement s'inscrivait également dans le cadre des efforts visant à créer une plateforme de partenariat et d'échange entre les différents secteurs en vue de préserver ce métier.

Par ailleurs, plusieurs autres activités culturelles ont été programmées au titre de cet événement, dont des ateliers pour les enfants et une journée d'étude sur le thème de l'événement, animée par des professeurs de l'Institut d'archéologie et la Direction du Tourisme.

R.C.

## Salon national de la dinanderie

### Engouement des visiteurs constantinois

La 16<sup>ème</sup> édition du Salon national de la dinanderie ouverte, mardi au centre-ville de Constantine, a été marquée par un engouement remarquable des visiteurs de la wilaya et d'ailleurs, venus découvrir les créations en lien avec cet art ancestral propre à Constantine.

Des visiteurs de Skikda, Annaba, Sétif, Oum El-Bouaghi et Guelma entre autres, ont été rencontrés par l'APS à l'ouverture de la manifestation devant se poursuivre jusqu'au 16 juin au niveau des Allées Benboulaid, en plein cœur de la ville de Constantine, aménagées spécialement pour l'événement.

Les produits de l'artisanat confectionnés en cuivre comme les plateaux et les bijoux ont «impressionné» Mme Sakina venue avec ses filles de la commune d'Ain M'lila pour découvrir les dernières créations en cuivre, et éventuellement acheter des

articles en prévision du mariage de sa fille aînée dans le courant de cet été.

Selon cette mère de famille, les produits en cuivre confectionnés à Constantine ont de tout temps été un «article de luxe» à prévoir absolument dans le trousseau de la mariée, car il s'agit, selon elle, d'un intemporel du foyer de l'Est algérien notamment.

Des visiteurs des différentes communes de la wilaya de Constantine sont également venus à ce Salon marqué par la participation de 25 exposants nationaux, dont 20 de Constantine, a indiqué le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Ali Rais.

Mettant l'accent sur l'importance de ce genre de manifestation constituant un espace de rencontres et d'échanges d'expériences entre les professionnels du métier, le même responsable a déclaré qu'il est «vital» d'or-

ganiser des salons pareils pour faire valoir l'art algérien dans toutes ses dimensions.

Il a, à cette occasion, salué les efforts d'accompagnement déployés par l'Etat à travers la Direction du tourisme et de l'artisanat pour promouvoir et préserver cet art qui constitue aussi un créneau économique contribuant au développement local de la wilaya.

Dans ce cadre, il a mis l'accent sur l'importance de la galerie de l'artisanat aménagée dans la cité de Daksi Abdelham, où activent actuellement une trentaine de dinandiers, dans l'amélioration des conditions de travail de cette catégorie d'artisans, «farouchement» attachés, dit-il, à ce métier hérité des ancêtres en dépit des difficultés rencontrées sur le terrain, s'agissant notamment du manque de la matière première. A ce titre,

le jeune dinandier Djamel Mekki qui a hérité ce métier de son père a évoqué les multiples contraintes rencontrées notamment en ce qui concerne la disponibilité de la matière première et sa cherté, ce qui agit, selon lui, sur le coût du produit fini causant ainsi un problème de commercialisation.

Pour sa part, le directeur local de la culture, Laribi Zitouni a salué ce genre d'initiatives visant la mise en valeur de ce que recèle la wilaya de Constantine en matière d'art, de savoir-faire et de préservation également du patrimoine.

La manifestation, organisée à l'initiative de la CAM en collaboration avec la Direction du tourisme et de l'artisanat, a été marquée par l'organisation de rencontres, de débats et d'échanges entre professionnels en vue de promouvoir cet art.

R.C.